

Observation n°73

A l'attention de Mme Marie-Hélène AUDEBERT,  
Commissaire enquêteur,

Madame,

J'ai pris connaissance d'un projet de création à Mignaloux-Beauvoir d'un centre agricole comportant un élevage intensif de poulets de grande ampleur, complété d'une installation de panneaux photovoltaïques sur une grande surface.

Une telle installation se situerait à une assez faible distance de mon domicile, situé Route des Bruères.

Si je n'ai pas de raisons de m'inquiéter de l'installation de panneaux photovoltaïques, dont je perçois l'utilité en ces temps qui rendent le passage aux énergies renouvelables nécessaire, je crains les conséquences de l'installation d'un élevage intensif de poulets (8000 en moyenne, selon les chiffres dont le dispose) et des activités afférentes (abattoir et entrepôts) en termes de nuisances naturelles occasionnées par les déjections d'un aussi grand nombre d'animaux, aussi près des habitations.

En outre, ce genre d'élevage me semble aller à contre-sens des besoins alimentaires de notre société en transition nécessaire vers davantage de sobriété et de développement durable.

De plus, la route des Bruères est déjà passante car utilisée comme voie de déviation à venir de Chauvigny pour toutes les personnes qui gagnent le rond-point dit « de l'hôpital » pour entrer dans Poitiers. Elle a fait l'objet d'un aménagement de voirie destiné à ralentir la circulation au profit de la sécurité et du calme des habitants – aménagement qui reste à achever dans une seconde phase, dont l'effet reste limité malgré tout. Il est à redouter que l'activité de cet élevage et de l'abattoir ne génèrent encore plus de trafic, de camions liés à l'activité et de voitures, ce qui irait à l'encontre des intérêts des habitants de cette rue, et notamment de leur droit au calme. Ce genre d'activité peut notamment fonctionner sur des horaires décalés, suscitant des passages de nuit, avec les nuisances sonores qu'ils génèrent.

A titre personnel, sortir de mon terrain en voiture est déjà difficile en raison de la configuration des lieux. Si le trafic doit augmenter, ce sera au détriment de ma sécurité.

Dans ces conditions, j'émets de vives réserves sur ce projet d'élevage intensif et souhaite son abandon.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations.

Christian Marcon